

**L'UCV** vous remercie de répondre au questionnaire sur vos comptes 2013. Le résultat de ce sondage est un outil précieux dans le cadre des négociations canton-communes. Par ailleurs, l'UCV organise à votre attention plusieurs rencontres sur différents thèmes : parascolaire, fiscalité des entreprises et partenariat public-privé. Dans le même temps, nous poursuivons notre information sur le système péréquatif actuel, tout en préparant activement la reprise prochaine des négociations sur ce sujet.

## PÉRÉQUATION EN QUESTIONS

## FEUILLET 6

*Thème* : présentation de la péréquation directe et de l'alimentation du fonds de péréquation

*Concerne* : péréquation directe

*Résumé* : la péréquation directe concerne les flux financiers réalisés entre les collectivités locales du canton de Vaud, sans tenir compte de la facture sociale. Il s'agit des mécanismes de répartition qui traitent de l'alimentation et des redistributions effectuées. Ce feuillet présente le système de manière générale, ainsi que le fonds de péréquation de façon plus détaillée.

*Vous pouvez prendre connaissance [ici](#) de ce 6<sup>ème</sup> volet.*

[Dossier complet](#) (tous les feuillets publiés à ce jour - [www.ucv.ch](http://www.ucv.ch) : Dossiers thématiques / Péréquation).

## ASSOCIATION

### 1. Décision du comité quant au don en faveur de la Fondation « le Petit Cœur »

Le discours de Monsieur le Professeur René Prêtre lors de l'AG de Montreux ayant révélé au comité et aux participants le montant nécessaire pour effectuer une opération au Mozambique, le Comité a décidé d'augmenter le don de notre association de manière à ce qu'il permette de financer une opération.

### 2. Rétrocession ponctuelle du bénéfice de l'exercice 2013

Le 24 mai dernier, l'assemblée des délégués a décidé de rétrocéder à titre exceptionnel aux communes membres 70 % de ce bénéfice. Nous rappelons que les sommes restituées le seront en déduction de vos cotisations 2015. Cliquer [ici](#) pour connaître le montant qui concerne votre commune.

Le comité a aussi pris bonne note du souhait de nombreuses communes de renoncer à leur part sur cette rétrocession au profit de la [Fondation « le Petit Cœur »](#). Toutefois, en vertu du respect de l'autonomie communale et de la décision prise par les délégués le 24 mai dernier, le comité estime qu'il appartient aux collectivités de verser en leur nom propre un montant de leur choix. Quant à la proposition liée à un éventuel fonds de réserve de l'UCV pour soutenir toute action du même genre, notre association dispose déjà d'un fonds au bilan « Réserve pour actions futures » qui offrirait cette possibilité.

### 3. Retour sur la séance du Conseil des 50

Le 5 juin dernier, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro s'est exprimée sur l'application vaudoise de la législation fédérale en aménagement du territoire. A la suggestion de la Cheffe du DTE, quelques questions posées par les délégués lui seront remises en vue de sa prochaine entrevue avec la Conseillère fédérale Doris Leuthard.

### 4. Soirée d'information sur le partenariat public privé (PPP)

Le 12 novembre 2014 de 18h30 à 20h30, l'UCV organise à l'attention des communes vaudoises intéressées une information sur ce thème. Les orateurs invités seront Messieurs Vincent Jaques, membre du comité UCV et Syndic de Morges, ville qui a expérimenté cette démarche novatrice et Jean-Hugues Busslinger, Directeur du département de la politique générale du Centre Patronal et membre du comité de l'association PPP Suisse. A noter que le PPP peut être une solution intéressante non seulement pour une grande commune, mais aussi pour une association intercommunale. Vous pouvez ainsi d'ores et déjà réserver cette date. Des bulletins d'inscription vous seront adressés en temps voulu.

### 5. Sondage financier

Nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous relatif à vos comptes 2013. Le comité considère que l'analyse de ces résultats constitue un outil précieux lors des pourparlers avec canton-communes.

Cliquer [ici](#) pour répondre au sondage. Délai de réponse : **15 juillet 2014**.

## ACTUALITÉS

### 1. Parascolaire

L'UCV invite ses membres à un forum parascolaire le 18 septembre 2014 à 20h00 au forum de Savigny. Les délégués UCV à la plateforme les informeront de l'avancement des travaux. Une discussion sera ensuite ouverte. Afin d'optimiser cette seconde partie, nous vous prions de transmettre au secrétariat d'ici au 1<sup>er</sup> septembre, les points qui vous paraissent essentiels par le biais du bulletin d'inscription (que vous pouvez télécharger [ici](#)), sous rubrique destinée aux questions.

### 2. Fiscalité des entreprises

L'UCV organise à l'attention de toutes les communes une soirée sur ce thème, le 25 septembre 2014 à 19h00. Monsieur le Conseiller d'Etat Pascal Broulis est notre invité. Vous aurez ainsi l'opportunité de lui faire part en direct de vos questions et remarques. Inscriptions au moyen du formulaire qui figure en page d'accueil de notre [site internet](#).

## CONSULTATIONS

**Les documents relatifs aux consultations sont disponibles [ici](#).**

L'UCV est consultée au sujet de la modification de l'article 93 Cst.vd et de la LEDP. Cette révision impactera les communes dès les élections communales de 2021 en ce sens que l'art. 82 al. 1 LEDP prévoit que « les dispositions qui régissent l'élection et les vacances de sièges au Grand Conseil sont applicables par analogie aux conseils communaux élus selon le système proportionnel ». La modification touchant les conseils communaux, nous suggérons aux municipalités qui souhaitent se prononcer à ce sujet de consulter leur organe délibérant.

Si vous désirez nous faire part de votre avis, nous remercions de nous le transmettre d'ici au **18 août 2014**.

Pully, le 17 juin 2014

le Comité UCV